



RAPPORT
D'ACTIVITE
2017



INSPIRA

ESPACE INDUSTRIEL
RESPONSABLE ET MULTIMODAL

SYNICAT MIXTE INSPIRA

Créé par :

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


www.isere.fr



Développé par :



Aménagé par :



En partenariat avec :


Entreprises


GIE Roussillon


le système de traitement d'air


Cluster Lumière


ENERGY SERVICES




Région Auvergne-Rhône-Alpes
Département de l'Isère


CCI NORD ISÈRE


Auvergne Rhône-Alpes
Entreprises

Membre de :


AERODYNAMIQUE
SOLUTIONS


rée


FLAME
SOLUTIONS

- ▶ Edito p 4
- ▶ Les temps forts p 5
- ▶ Les actions de 2017 p 7
- ▶ Promotion p 19
- ▶ Pilotage et moyens p 22
- ▶ Les entreprises p 26

SOMMAIRE

EDITO

« INSPIRA, espace industriel responsable et multimodal » confirme sa place stratégique en région.

L'année 2017 reflète l'attrait d'INSPIRA pour la création de valeurs grâce aux investissements portés par les entreprises du site mais aussi au regard des prospects qui deviennent porteurs de projet.

Cette dynamique positive a permis à plusieurs entreprises d'engager d'importants investissements pour consolider leurs activités sur site à l'image de Sablons Enrobés, de Thor et de Delmonico-Dorel.

Soutenir le développement endogène est une première étape réussie grâce à la confiance créée entre les acteurs. Une nouvelle étape s'est engagée afin de nouer un dialogue plus complet avec les industriels et les filières clés en région. Ainsi, après s'être engagé auprès des industriels pour le label « territoire hydrogène », le Syndicat Mixte soutient le territoire dans ses études sur une station-service hydrogène ou multi-énergies.

Les objectifs partagés de report modal, assignés aux différents schémas d'infrastructures portuaires ou ferroviaires ouvrent de nouvelles opportunités aux entreprises d'Auvergne Rhône Alpes et de l'Isère. Dans le cadre du schéma portuaire de la métropole lyonnaise et ses territoires d'influence, le Syndicat Mixte s'est engagé à conduire les actions qui lui reviennent dans une étroite collaboration avec les acteurs du fleuve et du rail et souhaite jouer tout son rôle dans le cadre de la mission interministérielle sur le développement du Grand Port Maritime de Marseille et son hinterland.

Le monde économique intègre le principe d'écologie industrielle territoriale facteur de richesses et de valeurs ajoutées. C'est ainsi que « Be Circle ! » a fait l'objet de reconnaissance nationale et européenne et devrait devenir un outil numérique pour les zones d'activités et les acteurs des services à l'industrie dès la fin 2018. C'est aussi un support pour les équipes enseignantes des lycées du territoire.

Les énergies nouvelles amènent les zones

industrielles à proposer de nouveaux services et à porter une réflexion complète en matière d'énergies renouvelables. Le premier parc de stationnement sera ainsi recouvert d'ombrières photovoltaïques après l'accord de la Commission de Régulation de l'Énergie obtenu en 2017.

Après avoir déposé le dossier d'autorisation finale pour la réalisation des grands aménagements à l'été 2016 dès l'arrivée du nouvel exécutif, l'année 2017 a constitué une nouvelle année d'itérations avec les services de l'État pour aboutir à un projet opérationnel. L'optimisation des fonctionnements des partenaires historiques d'INSPIRA, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et Elégia offrent de nouvelles perspectives de développement pour INSPIRA grâce à des acteurs mieux dimensionnés.

Fruit de l'engagement des collectivités, la livraison de la desserte électrique et gaz permettant d'accueillir des entreprises électro-intensives est maintenant effective : une offre rare dans un environnement industriel performant.

La certification ISO 14001 a fait entrer INSPIRA dans le cercle réduit des parcs de qualité certifiée garantissant aux investisseurs et aux industriels, une réelle gestion et pilotage sur le volet environnemental.

Les indicateurs sont maintenant au vert pour une année 2018 qui rendra INSPIRA réel aux yeux des investisseurs publics et privés.

Jean-Pierre BARBIER,

Président d'INSPIRA
Président du Département de l'Isère



LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNÉE 2017

13 Janvier 2017

Visite du Préfet de la Région, M. Delpuech, sur le site INSPIRA.



16 Février 2017

Séminaire 2ème Edition « Les enjeux du report modal : quelles réponses du Rhône Médian ? ».

8 Mars 2017

Lancement du Plan de Déplacement Inter-Etablissements (PDIE).



9 Mars 2017

Inauguration du poste électrique RTE.

4-7 Avril 2017

Salon de l'Industrie à Lyon.

20 Juin 2017

Soirée «Entre Chien et Loup» INDURA consacrée à l'économie circulaire dans les infrastructures et organisée sur INSPIRA.



28 Juin 2017

Assemblée Générale INSPIRA Entreprises et élection de son nouveau Président, Jean DUDOUIT, Directeur du site Trédi de Salaise-sur-Sanne.

10 Juillet 2017

Journée « Be Circle »



5 Octobre 2017

- ▶ Visite de l'équipe INSPIRA à l'exposition « En crue » à la Maison d'artistes Moly Sabata à Sablons
- ▶ Journée Hydrogène CPRR / Région ARA / Tenuerdis.

9 Novembre 2017

Lancement officiel de la 1ère tranche de travaux sur la Zone nord d'INSPIRA.



7 Décembre 2017

Visite des élus sur le chantier de fouilles archéologiques.



LES ACTIONS 2017

Industriel
Multimodal
Responsable

Axe industriel

Des nouvelles activités économiques sur INSPIRA

Thor démarre la construction d'une nouvelle unité de production

L'année 2017 permet au Groupe Thor, acteur international de l'industrie chimique qui compte plus de 1200 collaborateurs à travers 14 filiales dans le monde, de concrétiser ses développements envisagés sur INSPIRA. En effet, le permis de construire et l'autorisation d'exploiter obtenus ont permis de démarrer la construction d'une nouvelle unité de production d'ingrédients cosmétiques, équipement unique en France. L'investissement s'élève à 20 millions d'euros ; la mise en service est envisagée pour septembre 2018.



Delmonico Dorel investit sur INSPIRA

En 2017, le Groupe a réalisé la construction d'un immeuble de bureau de 600 m². Cet investissement d'1,2 millions d'euros conforte l'implantation du Groupe sur Sablons. En effet, outre Delmonico Dorel Carrières, INSPIRA accueillera désormais le laboratoire de contrôle et de développement pour les matériaux du Groupe. Inauguration en mars 2018.



Le Groupe Cheval développe ses activités sur INSPIRA

Le Groupe Cheval a installé sur INSPIRA une unité de fabrication d'enrobés modernes qui privilégie l'intégration de matériaux recyclés dans sa production. Les enrobés produits couvrent les besoins du Groupe, ainsi que des demandes d'entreprises locales.

INSPIRA accueille également depuis 2017 un établissement secondaire de l'entreprise Rhône - Alpes TP, filiale du Groupe Cheval.



Plusieurs porteurs de projet accompagnés ou prospects rencontrés confirment l'attractivité d'INSPIRA notamment :

L'ensemble de ces projets ne présentent pas tous le même stade d'avancement. Certains projets portent une réflexion sur INSPIRA depuis plusieurs années, mais la concrétisation des réflexions est encore soumise à une validation propre à l'entreprise.

Le Pays Roussillonnais mise sur la filière hydrogène

Après, l'annonce du projet « Zéro Emission Valley » porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui vise à implanter 20 stations et 1 000 véhicules hydrogène, la CCPR s'engage, elle, dans la filière des carburants renouvelables. Le 18 octobre dernier, elle a invité les industriels, PME et collectivités du territoire pour marquer le lancement de sa démarche vers la structuration d'une filière hydrogène sur son territoire. Le but : mobiliser tous les acteurs locaux sur le déploiement d'une filière hydrogène sur le territoire pour, à terme, accueillir une station de recharge évolutive et déployer une flotte de véhicules fonctionnant grâce à cette nouvelle technologie.

Nouveaux réseaux d'énergie

sur INSPIRA

Le 9 mars 2017, Jean-Pierre BARBIER et le Comité Syndical ont inauguré les nouveaux équipements du réseau électrique aux côtés de Yannick NEUDER, Vice-Président de la Région, Frédéric DOHET, Délégué RTE Auvergne-Rhône-Alpes, Olivier LAFET, Directeur territorial Enedis Isère, Eric TARDY, Directeur général d'ELIOT, Marion CARROZ, Directrice territoriale Alpes de GRDF et Florence GOUACHE, Sous-Préfet de l'Isère. Ces travaux, d'un montant d'investissement de 15 millions d'euros, dont 10 millions financés par INSPIRA, ont été réalisés dans des délais courts et ont montré la capacité de tous les partenaires à répondre aux besoins industriels : RTE, ENEDIS, Etat, INSPIRA, Isère Aménagement.

Un nouveau poste de transformation 225kv/20kv a vu le jour au nord de la zone, dimensionné pour l'ensemble des nouveaux projets industriels sur l'espace industriel d'INSPIRA.

Le site dispose maintenant d'un nouvel atout pour les entreprises ayant de fortes consommations électriques et d'un haut besoin de sûreté d'alimentation.

Le poste de Papin et son raccordement en chiffres

2 transformateurs de **61** tonnes chacun sur un tènement de plus de **12 000** m².

1 client alimenté en haute tension (225 000 volts), **19** clients alimentés en moyenne tension (20 000 volts) et **4 920** clients alimentés en basse tension (400/230 volts).

9 communes desservies (Salaise sur Sanne, Sablons, Chanas, Peyraud, Champagne, Saint Désirat, Saint Etienne de Valoux, Serrières, Félines)

1,5 an de concertation et procédures administratives (2014-2015).

1,5 an de travaux (2015-2016).

ZOOM sur le développement exogène avec AURA Entreprises

Sur l'année 2017, la mission de l'agence AURA Entreprises en termes de promotion et prospection pour le compte d'INSPIRA s'est essentiellement concentrée sur :

- la mise en ligne de l'offre INSPIRA sur la plateforme web www.parcsoactivities.com,
- des actions de prospections sur 6 salons européens,
- le positionnement d'INSPIRA sur des dossiers d'implantations,
- la représentation d'INSPIRA auprès des clusters et pôles de compétitivités régionaux.



De gauche à droite : M. CARROZ (GRDF), Y. NEUDER (Vice-Président Région), F. GOUACHE (Sous-Préfet), J.-P. BARBIER (Président d'INSPIRA et du Département de l'Isère) et un démonstrateur grandeur nature de mapping souterrain.



Le nouveau poste électrique Denis Papin

Fouilles archéologiques préventives des Petites Balmes

Conformément aux dispositions réglementaires en matière d'archéologie préventive, une campagne de diagnostic archéologique a été conduite sur près de 20 ha d'INSPIRA suite à la saisine du service régional de l'archéologie Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les sondages ont révélé la présence de vestiges protohistoriques (-3000 / -50 av. J.-C.) et gallo-romains (- 50 av. J.-C. / 476 après J.-C.) concentrés sur près de 3 ha. Elle a pour objet de sauvegarder les vestiges archéologiques concernés par l'aménagement de la zone. Le projet portait sur la mise à jour complète des vestiges, leur identification et leur cartographie. Le décapage des terres recouvrant le toit des vestiges archéologiques a ainsi permis à l'opérateur de localiser précisément une série de monuments empierrés dont la fonction pourrait être funéraire ou para-funéraire, attribuables à une phase ancienne de l'âge du Bronze (autour de -2000 av. J.-C.).

Le 7 décembre 2017, les élus du territoire et les membres du Comité Syndical ont assisté à une visite explicative de ces fouilles archéologiques.

Réalisée de mi-octobre à fin décembre 2017, cette fouille sera suivie d'une publication scientifique dans le courant 2018.



Un vase du début de l'âge du Bronze trouvé brisé au fond d'une fosse voisine d'un tumulus –
Crédit © Anne DUNY



Anne DUNY, à gauche (archéologue PALEOTIME), expliquant les recherches en cours aux élus du territoire.

Revalorisation de la zone Nord d'INSPIRA

Revalorisation de la zone nord d'INSPIRA

Le 9 novembre 2017, Jean-Pierre BARBIER, Président d'INSPIRA, a présenté le programme de la 1ère tranche de travaux d'aménagement nord du site et qui se poursuivront jusqu'en 2018.

L'investissement total de ces travaux s'élève à un montant de 2 millions d'euros.



Isère Aménagement, concessionnaire d'aménagement, conduit les travaux suivants :

La requalification des voiries :

La Rue Denis Papin sera réhabilitée sur 500 mètres de voiries, des éclairages renforcés aux intersections et des plots réfléchissants

en bordure de chaussée seront installés.

Le grand axe de la RD51 bénéficiera d'accotements améliorés sur une distance de 650 mètres ainsi qu'un réaménagement du carrefour de la future entrée nord du site INSPIRA.

La signalétique : L'ensemble d'INSPIRA sera doté d'une signalétique homogène : des panneaux d'indication du nom des rues ainsi qu'une numérotation individuelle des entreprises déjà implantées sur la zone.

La finalisation du parking mutualisé






qui accueillera à terme 170 places de stationnement pour les entreprises avoisinantes.



LOCALISATION DES TRAVAUX – 1ère TRANCHE ZONE NORD INSPIRA



LEGENDE :

-  REQUALIFICATION DE LA RUE DENIS PAPIN (reprise de voirie et d'accotements, mise en sécurité de carrefour, création d'un retournement poids lourds)
-  PARKING MUTUALISE NORD (170 places)
-  ACCOTEMENT PAYSAGER RD 51
-  PORTE D'ENTREE INSPIRA NORD
-  SIGNALIETIQUE ENTREPRISES



ZOOM sur l'aménagement avec Isère Aménagement

Foncier : Poursuite des négociations amiables avec les propriétaires et les exploitants agricoles.

Préparation de l'aménagement :

- Adaptation des dossiers réglementaires aux observations des services instructeurs ;
- Finalisation des travaux de desserte électrique ;
- Desserte gaz des implantations Delmonico-Dorel, Sablons Enrobés ;
- Démarrage des travaux d'aménagement du parking mutualisé nord seconde phase et de requalification de voiries et accotements rue Denis Papin et RD 51 ;
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour le programme de travaux 2018/2020 (protections hydrauliques, voirie principale Nord-Sud) ;
- Diagnostics archéologiques et de l'opération de fouilles des Petites Balmes.

Commercialisation :

- Préparation de l'appel à projet industrie / logistique sur le lot F, lancé courant 2018 ;
- Accompagnement de projets d'implantation ;
- Suivi technique de l'extension des entreprises THOR et Delmonico-Dorel ».

Axe multimodal

Une plateforme trimodale à venir sur INSPIRA

L'étude technico-économique, juridique et financière pour la réalisation de cette plateforme trimodale (fleuve-rail-route) sur INSPIRA se poursuit en 2017.

Après un travail de diagnostic qui a démontré la pertinence de développer de tels équipements sur le site, la suite de l'étude s'affine en scénarii d'aménagements possibles. Au vu de l'arrivée de prospects cette année sur les fonciers CNR, le schéma d'aménagement de la future plateforme est reconfigurée.

Cette étude est co-financée par la CNR, l'Etat, VNF, SNCF Réseau, la Caisse des Dépôts et les Intercommunalités du Grand Projet « Rhône Médian ». L'année 2018 permettra de clore l'étude avec une vision partagée des prochaines étapes.

Séminaire report-modal 2^e édition

Dans le cadre du Grand Projet « Rhône Médian », le Syndicat Mixte, en partenariat avec la CNR et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Isère, a organisé une seconde édition du séminaire sur les enjeux du report modal – fret marchandises.

La plénière a mis en lumière le caractère essentiel d'une stratégie multimodale qui repose sur la mise en œuvre d'aménagements et de services articulés à différentes échelles : des corridors frets européens à la desserte fine des territoires. A ce titre, la force d'INSPIRA repose aussi sur un projet clair, identifié et largement partagé à différentes échelles.

À partir de témoignages d'entreprises, les participants répartis en ateliers ont travaillé sur la manière de construire de nouveaux services multimodaux : la diversification des services portuaires, les services ferroviaires de proximité et le transport de marchandises dangereuses.



A cette occasion, INSPIRA a signé son adhésion à deux associations :

- Agence de développement des ports trimodaux sur l'axe Rhône-Saône, qui vise à développer le report modal : **MedLink Ports**.
- Association qui regroupe les acteurs du ferroviaire pour faciliter et soutenir le développement des Opérateurs Ferroviaires de Proximité : **Objectif OFP**.





INSPIRA, en partenariat avec la CCI Nord-Isère et la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, a lancé la dynamique de Plan de Déplacement Inter-Etablissements.

Le PDIE Mobil'ID, a ainsi vu le jour en 2017 et rassemble des établissements de la Plateforme chimique de Roussillon OSIRIS, de la Zone industrialo-portuaire INSPIRA et des zones commerciales alentours.

Aujourd'hui, 19 entreprises sont engagées dans la démarche, ce qui représente près de 2 000 salariés. Validées avec ces entreprises, plusieurs actions sont identifiées comme prioritaires dans leur mise en œuvre :

- Le développement du covoiturage et la communication autour de cette thématique pour faciliter la rencontre des covoitureurs,
- Faciliter les modes actifs (marche et vélo),
- Optimiser la desserte des transports en commun.

A noter que le périmètre du PDIE regroupe 411 entreprises qui représentent un potentiel de 5 000 salariés soit une opportunité pour étendre la démarche dans les années à venir. L'année 2018 concrétisera ces engagements.

Axe responsable

Le système de management environnemental

et sociétal d'Inspira certifié ISO 14001

Un système de management environnemental et sociétal est mis en œuvre au sein d'INSPIRA. Il porte sur les activités d'aménagement, de développement et d'animation économique, commercialisation et gestion d'INSPIRA. Ce système repose sur le principe de l'amélioration continue et a pour objectif de réduire les impacts environnementaux du projet.

Le Syndicat Mixte s'engage sur 5 axes stratégiques :

- Préserver les ressources naturelles, par la mise en œuvre particulière des principes de l'économie circulaire,
- Protéger la biodiversité, en commençant par préserver et valoriser le corridor écologique de la Sanne,
- Favoriser les modes de transport et de déplacement alternatifs, moins émetteurs de gaz à effet de serre,
- Réduire l'impact des activités sur les milieux naturels et prévenir toute pollution,
- Contribuer à l'insertion professionnelle des habitants du territoire.

Certifié en 2016, un audit a été réalisé en juillet par la société BCS Certification afin de vérifier que le Syndicat Mixte respecte les exigences de la norme ISO 14001-2015.

Cette certification est le cadre le plus reconnu en matière de système de gestion environnementale permettant de mieux gérer l'impact des activités sur l'environnement et de démontrer une intelligence de gestion de l'environnement.



INSPIRA confirme ainsi la volonté d'intégrer l'environnement dans la gestion de la zone en prenant en compte les critères économiques et sociaux.



Agriculture

La création de la zone INSPIRA a nécessité l'acquisition de terrains agricoles sur les communes de Salaise-sur-Sanne et Sablons.

Dans l'attente de l'aménagement de la zone, l'activité agricole est maintenue.

En 2017, ces espaces représentent 60 ha dont 72% de céréales et 28% de vergers.



« BE CIRCLE ! » :

Et si l'écologie industrielle devenait opérationnelle ?

L'outil INSPIR'ECO étant un démonstrateur régional, les partenaires ont proposé de donner une suite à ce projet, cette fois-ci à l'échelle européenne : un nouveau projet appelé « Be Circle ! ».



L'objectif est de faciliter la transition des acteurs industriels et de leur écosystème vers une économie circulaire. A l'aide d'une plateforme web spécialement conçue, le service « Be Circle ! » permettra aux gestionnaires, aux aménageurs de zones industrielles mais aussi aux industriels de favoriser l'émergence de synergies industrielles en se basant sur les flux qui circulent localement et d'accompagner les entreprises dans leur ancrage territorial. INSPIRA est engagé à la fois en tant que partenaire leader du projet et site pilote de la démarche, et mobilise ses équipes pour une mise en œuvre opérationnelle de « Be Circle ! » d'ici fin 2018.

Dans cette optique, les partenaires se réunissent 2 fois par an sur les différents sites. Cette année, la première Partners Meeting s'est déroulée le 10 juillet à INSPIRA et près d'une vingtaine de collaborateurs avaient répondu présents. Les 11 et 12 décembre, les partenaires se sont rendus en Allemagne sur la plateforme industrielle Infracerv Höchst à Francfort.



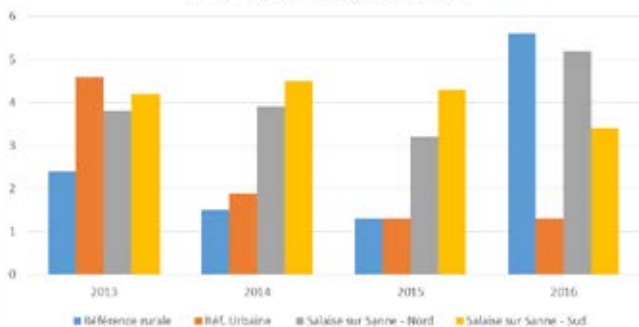
Groupe de travail lors de la Partners Meeting à INSPIRA.

Qualité de l'air

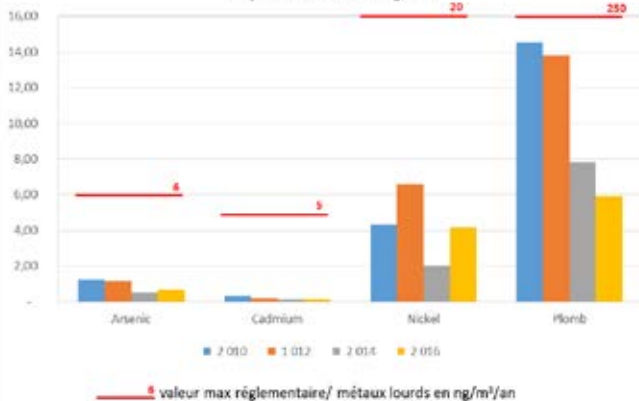
La qualité de l'air au niveau d'INSPIRA et des infrastructures environnantes est surveillée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur 2017, deux campagnes de mesures ont été réalisées sur le site de la maison de projet. Ces campagnes, de deux mois chacune, sont effectuées en hiver et en été et permettent de mesurer les taux de dioxines et de métaux lourds dans l'air ambiant. Il n'existe pas de limitation de valeur pour les dioxines. On considère que la valeur admissible ne doit pas dépasser 10 pg/m²/jour. Les résultats montrent des taux inférieurs à la valeur maximale recommandée.

Mesures de dioxines dans les retombées atmosphériques de 2013 à 2016
en pg/m²/jour (valeur repère 10 pg/m²/jour)



Mesures de métaux lourds en air ambiant de Salaise/Sanne
de 2010 à 2016
Moyenne annuelle en ng/m³



Les moyennes relevées sur les deux sites de mesures de Salaise-sur-Sanne sont nettement en dessous des valeurs maximales réglementaires françaises soit :

- Arsenic : 6 ng/m³
- Cadmium : 5 ng/m³
- Nickel : 20 ng/m³
- Plomb : 250 ng/m³

On trouve sur le site www.atmo-auvergnerrhonealpes.fr, la qualité quotidienne de l'air par commune, mais également les prévisions polliniques. La présence de pollens allergisants est toute aussi importante pour les personnes sensibles que l'ozone ou les particules fines. Le choix des espèces végétales pour l'aménagement d'INSPIRA tiendra compte des recommandations du RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique).

Un entretien adapté aux enjeux

Au regard de l'étendue d'INSPIRA, les parcelles agricoles sont maintenues en activités grâce aux accords avec leurs exploitants.

En fonction des enjeux de sécurité, de biodiversité et en fonction des besoins des entreprises, le syndicat mixte met en œuvre une gestion différenciée des espaces verts aménagés et non aménagés d'Inspira.

A titre d'illustration, la zone centrale d'INSPIRA est le lieu de nidification du bruant proyer, espèce protégée. Le fauchage y est interdit entre mars et fin juillet.

Par ailleurs, lors des opérations de fauchage et débroussaillage, les déchets (bouteilles en plastique, canettes, papiers ...) sont également ramassés. En 2017, cela représente 49 sacs de 110 litres (contre 87 en 2016).

Aucun produit phytosanitaire n'est employé par les entreprises en charge de l'entretien des espaces verts d'INSPIRA.



Bruant proyer adulte - Crédit photo Marcel Burkhardt

Gestion des énergies

La CNR, partenaire du Syndicat Mixte pour le développement d'INSPIRA, installera des ombrières photovoltaïques sur le parking mutualisé semi-couvert sur une surface de 1 600 m² soit près de 950 panneaux. La production d'électricité annuelle estimée est de 400 MWh, l'équivalent de la consommation électrique de 160 personnes. Le projet verra le jour à l'été 2018.

Volet social

Un projet qui favorise l'insertion sociale

Les marchés publics conclus intègrent des clauses d'insertion sociales et professionnelles en partenariat avec l'Agence Locale d'Insertion par l'Economie. Au total, près de 2 500 heures réservées aux personnes en retour vers l'emploi seront générées pour la réalisation de ces travaux estimés à 2 millions d'euros et qui devraient s'étendre jusqu'en avril 2018.

Ces clauses sociales se retrouvent dans la gestion des espaces verts, l'entretien de la maison de projets mais aussi tous les travaux réalisés sur la zone INSPIRA.

OSEZ SERVICES : une nouvelle conciergerie d'entreprises

Dernière émanation du GROUPE OSEZ, la Conciergerie OSEZ SERVICES, a inaugurée le 16 novembre 2017 ses nouveaux locaux à Salaise-sur-Sanne. La structure propose des services clé en main aux entreprises (et aux habitants) en associant les commerces et les producteurs de proximité.

Soutenu par le Département de l'Isère, OSEZ SERVICES est conventionnée «Entreprise d'Insertion» par la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de

la Consommation, du Travail et de L'emploi). Elle assure un encadrement technique et un accompagnement socio-professionnel adaptés à la situation des salariés en parcours.

La conciergerie privilégie l'économie en circuit court en association avec des acteurs locaux « éco-responsables » le tout dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Aujourd'hui, plusieurs entreprises d'INSPIRA font appel aux services d'OSEZ SERVICES pour la livraison de plateaux-repas ou prestations diverses tels que le nettoyage des véhicules sans eau et des prestations événementielles.



Maintenir le dialogue avec le territoire

Chaque semestre, une instance de dialogue a lieu avec les organisations syndicales et patronales de la zone et INSPIRA.

Le projet de Charte Sociale avance et sera soumise à l'association INSPIRA ENTRPRISES. La charte inscrit l'ensemble des acteurs dans une relation gagnant-gagnant.

Des étudiants participent au développement d'INSPIRA

ENTPE, Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat

80 étudiants de l'ENTPE sont mobilisés sur le territoire urbain du Pays Roussillonnais et INSPIRA est intégré dans cette réflexion. Le 26 septembre 2017, une classe de l'ENTPE est venue découvrir l'espace industriel et multimodal et échanger sur le projet avec l'équipe INSPIRA.



L'économie circulaire : silence, ça tourne !

En décembre, les élèves de 1ère Bac pro Gestion et Administration ont investi les bureaux d'INSPIRA pour le tournage de leur long métrage sur l'économie circulaire. En effet, dans le cadre du projet éducatif autour de la citoyenneté, de l'insertion professionnelle et du développement durable mené depuis 2 ans, les élèves ont tourné la première partie de leur film intitulé « Filmons notre citoyenneté, ce patrimoine commun » au sein de la Maison de Projet. Ce travail est la suite de la COP23 de Bonn (Allemagne) à laquelle les élèves ont participé en Novembre dernier. Le scénario met en scène trois entreprises responsables en lien avec la valorisation des déchets. Leur court-métrage, encadré par l'équipe pédagogique et la réalisatrice Elodie Pelloux, sera diffusé au Cinéma Rex courant 2018.



PROMOTION

Des relations avec les réseaux professionnels

INSPIRA est attaché à être au plus proche des réseaux professionnels. Ces rencontres contribuent à participer à la promotion du site.

En 2017, les élus d'INSPIRA ont rencontré :

- Teneerdis, Pôle de compétitivité de la transition énergétique,
- MEDEF Isère, 1ère organisation interprofessionnelle iséroise,
- INDURA, cluster des infrastructures de transport et de l'énergie,
- L'ARIA Auvergne-Rhône-Alpes, la structure représentative des Industries Agro-Alimentaires de la Région,
- Medlink Ports, entité opérationnelle de plateformes portuaires œuvrant au développement du transport multimodal sur l'axe Rhône-Saône-Méditerranée,
- Le 15 mai 2017, la Maison de Projet a accueilli l'AG annuelle de Promofluvia, association œuvrant pour la promotion de la Voie d'Eau dans son environnement, organisée en présence des élus d'INSPIRA.

Plaquette

Une plaquette présente l'ensemble des solutions d'accueil pour les entreprises au sein de la Maison de Projet :

- Domiciliation d'entreprises
- Location de bureaux de passage
- Location de salles de réunions

Les lieux sont occupés par des professionnels pour leurs évènements ou réunions internes. Ces mises à disposition participent à la promotion de l'Espace INSPIRA.



Les outils numériques

Le site internet www.espace-inspira.fr officiellement lancé en septembre 2016 et présente le projet et ses actualités. On dénombre 330 visiteurs moyens par mois en 2017.

En 2017, 4 newsletters reprenant nos actualités trimestrielles ont été envoyées. En fin d'année la newsletter, totalisait plus de 400 abonnés contre 200 début 2017.

@Espace_INSPIRA : toujours actif sur le réseau Twitter !

INSPIRA communique en temps réel sur des évènements importants et sur des sujets qui l'interpelle grâce au réseau social Twitter. En 2017, @Espace_INSPIRA a partagé ses 150 « gazouillis » avec ses 223 followers (=abonnés), soit près de 70 followers en plus par rapport à 2016. INSPIRA espère continuer sur cette lancée pour 2018.



Rétrospective de la presse en 2017

Inspira : de nouveaux investissements annoncés « Le Dauphiné Libéré » du 17/01/17

Inspira : stratégique mais sous contraintes « L'Essor » du 28/01/17

Inspira veut devenir une référence « Le Réveil du Vivarais » du 01/03/17

«Industrial Symbiosis Dynamics in Port-Industrial Areas: a comparative analysis in three French Ports» *Journal of Industrial Ecology* , avril 2017

L'Isère peut compter sur Inspira Supplément « l'Essor » du 21/04/17

Inspira : une zone multimodale et compétitive
Supplément « Entreprises » du Dauphiné Libéré du 22/05/17

CCPR : une subvention de près de 2 M € pour Inspira « Le Réveil du Vivarais » du 21/06/17

Economie circulaire: l'expérience Inspira « L'Essor » du 09/07/17

Le site à l'offensive en matière d'écologie industrielle « Le Dauphiné Libéré » du 12/07/17

SABLONS | La commune plaide pour un aménagement raisonné du secteur

Un développement qui prend en compte la zone Inspira

« Le Dauphiné Libéré » du 27/07/17

INSPIRA : PLUSIEURS CHANTIERS EN COURS **SUR CET ESPACE MULTIMODAL**

« Tout Lyon Affiches » du 07/10/17

INSPIRA : **160** HECTARES DE FONCIER ENCORE DISPONIBLES

« Tout Lyon Affiches » du 07/10/17

Une nouvelle tranche de travaux pour 2 millions

« Le Dauphiné Libéré » du 10/11/17

Inspira : le début des travaux

« Le Réveil du Vivarais » du 15/11/17

Inspira : la première tranche des travaux est lancée

« L'Essor » du 19/11/17 « La Mairie Magazine » de décembre 2017

► INDUSTRIE

Des travaux pour valoriser Inspira

« La Mairie Magazine » de décembre 2017

PILOTAGE ET MOYENS

Le Comité Syndical

> Il est composé de 24 membres :

- 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant le Département de l'Isère
- 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.

> Il s'est réuni 4 fois en 2017 et a délibéré sur 34 propositions.

Le Bureau

Il s'est réuni 7 fois en 2017 et assure le pilotage du Syndicat Mixte.



Jean-Pierre BARBIER,
Président,

Président du Département
de l'Isère.



Yannick NEUDER,
Vice-Président,

Vice-Président Région
Auvergne-Rhône-Alpes à
l'enseignement supérieur,
à la recherche et à
l'innovation.



Francis CHARVET,
Trésorier,

Président de la
Communauté de
Communes du Pays
Roussillonnais.

Les Comités de suivi

Les Comités de suivi réunissent :

- le Directeur du Syndicat Mixte,
- la Chargée de mission transport du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes,
- le Directeur de la Maison du Département de l'Isère Rhodanienne,
- le Chargé de mission développement économique de la CC Pays Roussillonnais,
- le Directeur de projet INSPIRA d'Isère Aménagement,
- la Chargée de mission Aménagement de la CNR,
- le Responsable urbanisme de la Mairie de Salaise.
- le Représentant de la Mairie de Sablons,
- le Directeur Adjoint du SANO-DDT Isère.

Il s'est réuni 9 fois et permet une revue de projet technique régulière avec l'ensemble des parties prenantes au projet. Ce comité est systématiquement précédé la même demi-journée d'un échange technique entre les quatre collectivités visant à préparer les Bureaux et Comités syndicaux.

L'équipe du syndicat mixte

Marianne AUDOUARD - Finances et gestion (60%)

Amélie CHAMIGNON - Etudes et report modal (50%)

Vincent DAÛN - Direction (50%)

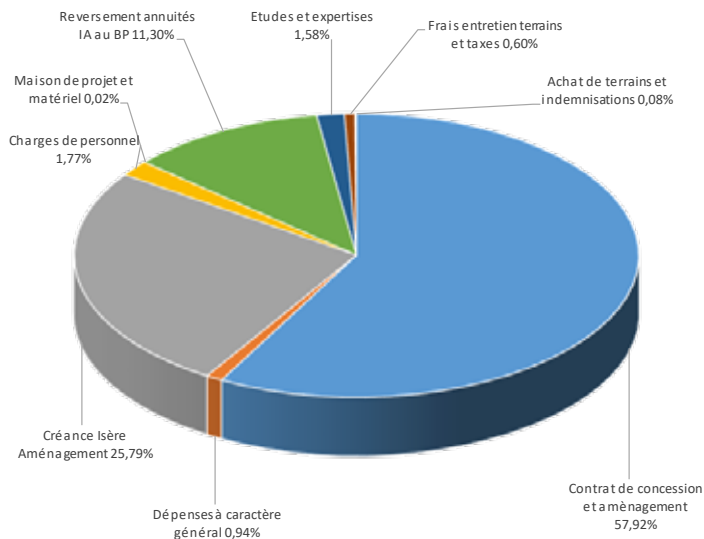
Jessica MEUTER - Administratif et communication

Lucie SAVOYE - Développement économique

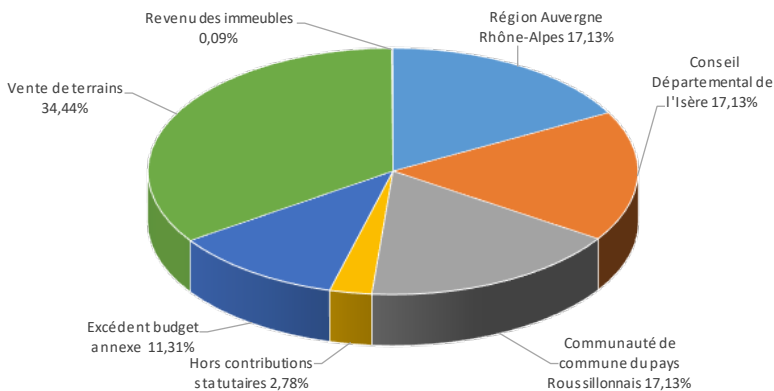
Poste vacant au 31/12/2017 - Technique et Environnement

Budget 2017 : 14 Millions d'euros

Dépenses 2017:



Recettes 2017 (opérations réelles)



Détail des recettes hors contributions statutaires

Compagnie Nationale du Rhône 1,76%
 Voies Navigables de France 0,04%
 Région Auvergne-Rhône-Alpes-autre 0,1%

Reversement fiscalité 2017 (CCPR) 0,29%
 SNCF Réseau 0,03%
 FCTVA 0,57%

LES ENTREPRISES

Entreprises plateforme chimique

GIE Osiris	HEXCEL
ADISSEO	NOVACYL
AIR LIQUIDE Acétylène	NOVAPEX
AIR LIQUIDE	RHODIA ACETOW
Hydrogène BAXTER	SUEZ
CLEEF SYSTEM DALKIA	PRAYON
ECOAT	
ELKEM Silicones	
EVONIK	
GESIP	



Espace Industriel

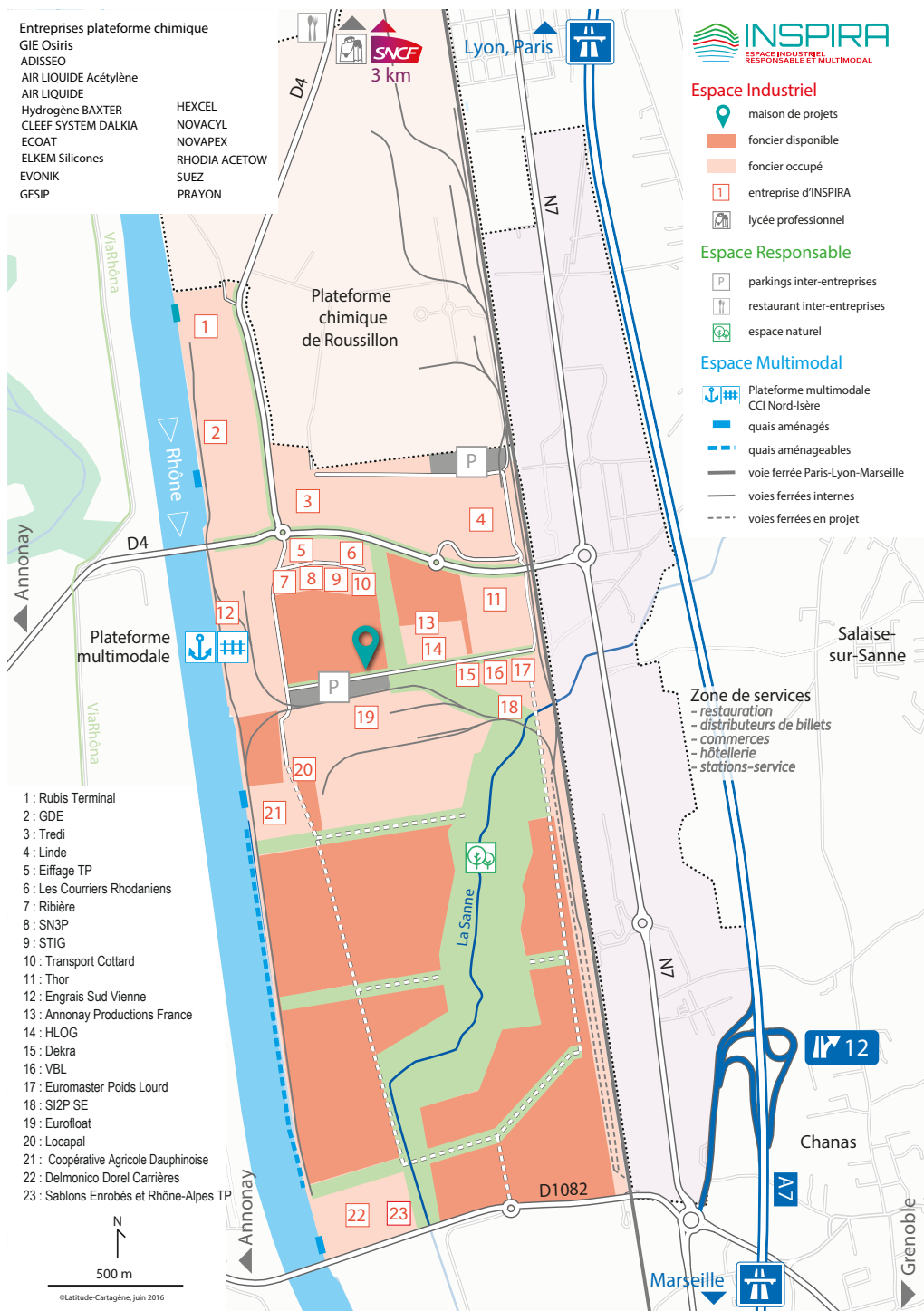
- maison de projets
- foncier disponible
- foncier occupé
- entreprise d'INSPIRA
- lycée professionnel

Espace Responsable

- parkings inter-entreprises
- restaurant inter-entreprises
- espace naturel

Espace Multimodal

- Plateforme multimodale CCI Nord-Isère
- quais aménagés
- quais aménagés
- voie ferrée Paris-Lyon-Marseille
- voies ferrées internes
- voies ferrées en projet



- 1 : Rubis Terminal
- 2 : GDE
- 3 : Tredi
- 4 : Linde
- 5 : Eiffage TP
- 6 : Les Courriers Rhodaniens
- 7 : Ribière
- 8 : SN3P
- 9 : STIG
- 10 : Transport Cottard
- 11 : Thor
- 12 : Engrais Sud Vienne
- 13 : Annonay Productions France
- 14 : HLOG
- 15 : Dekra
- 16 : VBL
- 17 : Euromaster Poids Lourd
- 18 : SI2P SE
- 19 : Eurofloat
- 20 : Locapal
- 21 : Coopérative Agricole Dauphinoise
- 22 : Delmonico Dorel Carrières
- 23 : Sablons Enrobés et Rhône-Alpes TP



©Latitude-Cartagène, juin 2016



www.espace-inspira.fr

Syndicat Mixte de la zone Industriale Portuaire de Salaise-Sablons
311 rue des Blames 38150 SALAISE SUR SANNE
Tél.: 04 74 86 83 80
Fax: 04 74 86 83 89

Suivez-nous... 

Créé par :

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


www.isera.fr

